



CONSEIL
DES SAGES



Page 5

YUTZ
PLAGE



Pages 6-7

RETOUR SUR LE
NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Page 10



Trait d'Union
n°229 - ISSN 1266-6939

▪ DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET

▪ DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT

▪ MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Morgane LEBRUN-THOMAS
Raphaël PIOVESANA

▪ SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART

▪ RÉDACTION
Service communication

▪ CRÉDIT PHOTO
Jérémy SERTIER
Morgane LEBRUN-THOMAS
Adobe Stock

▪ TV YUTZ
Jérémy SERTIER

▪ CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr

▪ HÔTEL DE VILLE
107 Grand'rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange
Ne pas jeter sur la voie publique.
Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs
auteurs, sur les droits de reproduction.
Distribué par : Distripub - Thionville



S O M M A I R E

04 ▪ Comptes-rendus des Conseils

05 ▪ Le conseil des Sages

06 ▪ Yutz plage

07 ▪ Retour dans le passé !

**8 ▪ Activités de l'école municipale de
musique**

9 ▪ 14 juillet

10 ▪ Nettoyage de printemps

11 ▪ Devenez réserviste

12 ▪ Numérisation : L'Espace Citoyen

13 ▪ Agenda culturel

14 ▪ Travaux

15 ▪ Traitement au bacille de Thuringe

16 ▪ Expression des groupes politiques

18 ▪ État civil



Chère Yussoise, Cher Yussois,

L'été est enfin là nous reprenons goût au partage, aux échanges, à la joie d'être à nouveau ensemble.

De nombreuses manifestations sont prévues pour rendre cette période estivale très festive.

J'ai décidé de maintenir les festivités du 14 juillet. Elles débuteront dans la matinée à l'Esplanade de la Brasserie et se poursuivront tout au long de la journée à l'Aéroparc, avant de s'achever avec un feu d'artifice sur le thème de la fusion entre Basse-Yutz et Haute-Yutz, suivi d'un bal populaire.

Yutz plage, une toute nouvelle manifestation, se déroulera sur les berges de Moselle du 17 juillet au 15 août. Des activités culturelles et sportives seront déclinées autour d'un thème différent chaque semaine.

Cinéma de plein air, coin lecture, street art, tournois sportifs interquartiers, interfamilles, interassociations seront de la partie pour que chacun puisse y trouver une activité qui lui convienne.

Soucieuse d'encourager les modes de déplacement doux, la municipalité a choisi de mettre en place des « parkings à vélo » sur le site de Yutz Plage.

Enfin, le centre de loisirs du Val Joyeux aura lieu comme chaque année et permettra aux enfants de 5 à 11 ans de se divertir grâce à des activités inédites.

La période estivale est aussi le moment de la préparation de la rentrée scolaire, avec notamment les différents travaux dans les écoles. Par ailleurs, les services municipaux ont poursuivi le développement du Portail Famille et dès septembre, les parents seront invités à l'utiliser afin de gérer les réservations aux activités scolaires et périscolaires, à la cantine et aux mercredis éducatifs.

Je vous souhaite à tous un bel été festif !

Clémence POUGET
Maire de Yutz



COMPTE-RENDU DU CONSEIL



Parmi la vingtaine de points traités lors du Conseil municipal du 16 juin, voici quelques points synthétisés.

Retrouvez le compte-rendu détaillé du Conseil municipal sur le site internet de la ville :

www.ville-yutz.fr/les-conseils/

Motion concernant la situation des accompagnants d'élèves en situation de handicap

Alertée par des parents d'élèves inquiets de la situation des accompagnants d'élèves en situation de handicap (A.E.S.H.), la municipalité a présenté une motion demandant au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de revaloriser le statut des A.E.S.H., de procéder à un recrutement massif, et d'abandonner les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (P.I.A.L.).

En effet, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (A.E.S.H.) ont vu leurs conditions de travail se dégrader avec des conséquences néfastes pour le bien-être des enfants suivis. C'est pourquoi la commune a décidé d'agir.

Point sur les finances de la Ville

Le compte de gestion 2020 dressé par Madame le Trésorier Principal de Thionville et Trois Frontières, comptable assignataire de la ville, et le compte administratif ont enregistré un résultat global de fonctionnement sur l'exercice 2020 de + 3 507 186,36 € et un résultat global de la section d'investissement de - 2 039 300,00 €.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement devant être affecté en tout ou en partie au financement de la section d'investissement, le Conseil municipal a décidé d'affecter 2 039 300,00 € afin de couvrir le solde déficitaire d'investissement et de conserver le surplus du résultat de fonctionnement, soit 1 467 886,36 €, en section de fonctionnement.

Cette gestion raisonnable du budget de la commune a pour effet **de réduire l'endettement de la ville**, tout en **maintenant les investissements prévus au budget**.

Au 31 décembre 2020, la dette par habitant était donc de 674 €/habitant. Pour rappel, la moyenne de la dette par habitant pour des communes de même strate que Yutz est de 896 €/habitant.

LE CONSEIL DES SAGES

La municipalité a souhaité réactiver le Conseil des sages, une instance consultative mise en place en 2001 à Yutz, et qui est également un instrument de démocratie locale participative.

Le Conseil des sages est composé de 33 seniors soucieux d'apporter conseils, réflexions et propositions sur des sujets touchant les citoyens de la ville. En premier lieu, ils s'attacheront à analyser les besoins sociaux des seniors (loisirs, services, accompagnement...).

En croisant leurs données avec celles de la direction de la Solidarité, projets et actions pourront ainsi être mis en place de façon à répondre au mieux aux attentes des aînés yussois.



**Yolande
LINDEN**
Présidente



**Jean
TRUTT**
Vice-Président



**Marie-Madeleine
ALTMANN**



**Maurice
ANNANE**



**Marcel
ANTON**



**Patrice
BERND**



**Emile
BIECHELE**



**Jean-François
CARENTZ**



**Alain
CHIANTELLO**



**Joseph
COMAZZI**



**Raoul
DUBOURDIEU**



**Danielle
ENGELMANN**



**Denis
FAUVEAU**



**Pierre
FIX**



**Jacques
FLORENCE**



**Gilbert
GACHOTTE**



**Marie-Josée
GAESSLER**



**Raymonde
GREINER**



**Françoise
HERGAT**



**Roland
HILDT**



**Robert
HIRTZMANN**



**Françoise
JUNGES**



**Alfred
KAUFHOLZ**



**François
MASSING**



**Marie-Louise
MERTZ**



**Marie-Thérèse
MULLER**



**Guillaume
PFEIFFER**



**Jean-Marc
REICHER**



**Roland
RUTILI**



**Danielle
TOSI**

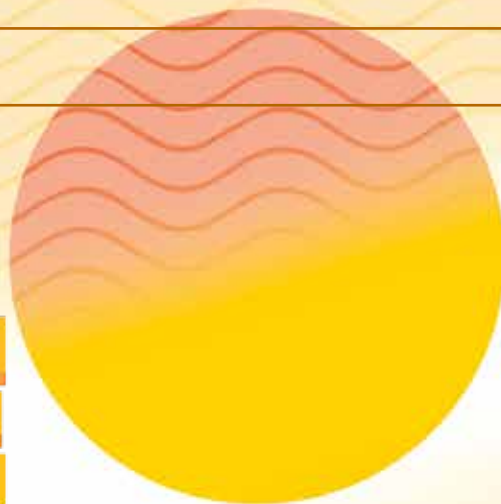


**Marcelle
WAGNER**



**Jean-Paul
ZIEGLER**

YUTZ PLAGE



Afin d'animer notre été, les berges de la Moselle accueillent Yutz Plage, l'événement à ne pas manquer du 17 juillet au 15 août !

Un programme d'animations a été concocté pour divertir petits et grands tout au long de la journée, avec un thème et des activités dédiés chaque semaine :

- Cultures urbaines (du 17 au 23 juillet)
- Bien-être et créativité (du 24 au 30 juillet)
- Arts du cirque (31 juillet au 6 août)
- Nature et environnement (7 au 13 août)

Réveil musculaire, tournois sportifs, bricolages, jeux, contes, animations Moselle Jeunesse, mais aussi musique et cinéma de plein air sont au programme !

Restauration possible sur place les soirs.

Pour garder l'esprit de cette manifestation n'oubliez pas vos éco-verres et venez à pied ou à vélo ! Des parkings spécifiques seront mis à disposition pour les cyclistes.



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE YUTZ PLAGE SUR LE SITE DE LA VILLE OU EN SCANNANT LE QR CODE SUIVANT.

BASSE-YUTZ PLAGE



Il y a près d'un siècle, les Yussois profitaient des beaux jours d'été pour s'ébattre dans l'eau, pêcher, ou faire du sport sur les berges de la Moselle.

L'affluence des Yussois sur les berges de la Moselle poussa le maire de l'époque, Georges Quirin, à élaborer un projet de « bains de rivière » pour sécuriser la baignade. Le 10 août 1923, une réunion eut lieu en ce sens entre les différents clubs et sociétés concernés. En effet, le maire espérait qu'une association de la ville prenne en charge l'exécution des travaux et la gestion des installations. Reporté en 1924, le projet connut un nouveau revers, car aucune association ne fut en mesure de le mener à bien.

Finalement, le passeur du bac et tenancier du Café des Sports, Michel Richard, accepta d'installer les bains de rivière, consistant en une jetée en bois et un escalier qui permettait d'y accéder. Des perches en bois délimitaient le bassin des non-nageurs. Michel Richard mit également un local à disposition des usagers de la plage, afin qu'ils puissent se changer.

Il faut attendre 1930 pour qu'un projet de bâtiment voie le jour. Les plans sont élaborés par l'architecte Dornseiff :

« Le projet comprenait un grand bâtiment ouvert sur la Moselle et reposant sur un socle en béton à l'abri des crues ordinaires. Au rez-de-chaussée se trouvaient 14 vestiaires munis de portes à clairevoie et à l'étage 32 cabines étaient à la disposition des dames, à gauche, et des hommes, à droite. Les locaux de service - accueil, caisse et infirmerie - étaient aménagés dans la partie centrale qui s'élevait telle une tour à la jonction des deux ailes. Le bâtiment, adossé au terrain de sport,

pouvait recevoir ultérieurement des tribunes pour les spectateurs des matchs de foot et des fêtes sportives.

Du côté de la rivière, une jetée flottante en forme de U, délimitait un bassin pour les non-nageurs et un autre pour les nageurs confirmés. Des tables métalliques, des chaises pliantes et des parasols étaient à la disposition du public. » (Source : Trait d'Union #75 - juin 2003)

Yutz Plage ouvrit officiellement ses portes à l'été 1931, mais la Seconde Guerre mondiale mit un frein à Yutz Plage qui peina à retrouver son public d'antan après le conflit. La pollution de la Moselle contribua également au déclin de la plage. Le bâtiment fut mis à la disposition du kayak-club, puis démoli.



CONCERTS VIRTUELS

Les professeurs et les élèves de l'école municipale de musique ont investi la scène de l'amphY, le temps d'enregistrer deux concerts qui seront diffusés sur la page Facebook ainsi que sur le site internet de la ville.

Au programme, des œuvres variées (classique, jazz, pop ou encore compositions originales) ont permis de mettre en scène clarinettes, violons, trombones, vibraphones, guitares, flûtes traversières, claviers et voix. Autant d'instruments dont la pratique est enseignée à l'école de musique !

Ces concerts virtuels permettent aux musiciens de s'exprimer sur scène, mais également de garder le contact avec leur public, en attendant de pouvoir le retrouver lors de concerts « live ».

LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école municipale de musique accueille enfants et adultes désireux de faire l'apprentissage de la musique, de pratiquer la musique d'ensemble et de s'investir dans des projets musicaux.

Afin de fédérer l'ensemble de l'équipe pédagogique, les élèves et les parents d'élèves autour d'un projet musical et de temps forts, cette année sera axée sur le thème « les animaux et la biodiversité ».

L'école de musique organise des **portes ouvertes le vendredi 10 septembre de 16h30 à 19h et le samedi 11 septembre de 9h30 à 12h**. Elles vous permettront de découvrir les cours proposés et les différents ensembles et chœurs.

Les inscriptions auront lieu :

- Samedi 11 septembre de 14h à 18h
- Lundi 13 septembre de 16h à 20h

Les portes ouvertes et les inscriptions se déroulent dans les locaux de l'école de musique.

Renseignements :
École Municipale de Musique
58 av. du Général de Gaulle
03 82 52 31 18
ecolemusique@mairie-yutz.fr
www.edm.ville-yutz.fr

14 JUILLET

**Soyons éco-citoyens !
Pensons à amener
nos éco-verres et
privilegions la marche
et le vélo.**

À L'AÉROPARC DE

Yutz

PROGRAMME DES FESTIVITÉS*

15h00 – 17h00

Animation musicale par
Top Fanfare

15h00 – 20h00

Jeux gonflables, mini quads,
foot'dart, maquillage enfants
Animation de cerfs-volants avec
atelier bricolage pour enfants

15h00 – 1h00

Manège pour enfants
Stands de restauration tenus
par les associations de YUTZ

21h00 – 23h00

Musette par l'orchestre
"Celebration"

23h00

SPECTACLE PYROMUSICAL
sur le thème de la fusion
Basse-Yutz/Haute-Yutz

23h30 – 01h00

BAL POPULAIRE par l'orchestre
"Celebration"

* Le programme pourra être modifié en fonction des contraintes préfectorales liées à la crise sanitaire ou des contraintes climatiques.

Retour sur **LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

Le dimanche 9 mai avait lieu la première édition du Nettoyage de Printemps, qui marquait le retour des manifestations de la ville. L'occasion pour les Yussois de se retrouver pour participer à une opération citoyenne. En effet, cet événement consistait en un ramassage des déchets sur l'ensemble du territoire de la ville (soit 13,97 km² !).



Cet événement a été un franc succès. En effet, plus de 360 bénévoles ont ratisé les 16 secteurs définis par groupe de 6 personnes maximum.

Le bilan est sans appel : 30 m³ de déchets récupérés, dont plus de 20 sacs de recyclage !

Pour autant, les participants ont salué la propreté globale de notre ville et le travail des agents communaux qui procèdent chaque jour au nettoyage des quartiers.

MERCI À ELLES !

Une trentaine d'associations ont participé au Nettoyage de Printemps par le biais de leurs bénévoles :

AAFAM MOSELLE ■ ACAGE ■ AIDOD ■ AMAP ■ Amicale de l'Ancien Village ■ Amicale des Donneurs de Sang ■ APE ■ Association des Résidents du Stockholm ■ ASVB YUTZ ■ AVF ■ AZAP ■ CAMYL ■ Club 50 ■ Club de Kayak ■ CME ■ CMJ ■ CSC YUTZ ■ ESTY ■ FADAMA ■ Le jardin de Nicole ■ Les Compagnons de St Nicolas ■ Les Pieds sur Terre ■ Printemps du Renouveau Yussois ■ Réussir Ensemble ■ Rotaract Thionville Mirabelle ■ la Société de Gymnastique ■ TV57 ■ le TYGRE ■ YAQA ■ YPEM

STOP AUX MÉGOTS !

Parmi les déchets ramassés, ceux arrivant en tête sont sans aucun doute les mégots de cigarette qui dénaturent non seulement l'espace urbain, mais sont aussi une forte source de pollution.

En effet, un mégot pollue 500 litres d'eau !

Au contact de l'eau, un mégot de cigarette libère jusqu'à 250 substances toxiques. La liste est longue, mais parmi ces substances se trouvent : de l'arsenic, du plomb, du cyanure ou encore de l'uranium.

Emportés par la pluie et le vent, les mégots finissent généralement dans les canalisations et les cours d'eau... Sachant que certains des composés peuvent mettre jusqu'à 15 ans pour se décomposer, il est temps que les habitudes changent !





DEVENEZ RÉSERVISTE !

Vous souhaitez participer à des missions de protection des populations, d'installations militaires, d'assistance aux services publics et de secours aux populations ? Alors pourquoi ne pas rejoindre la réserve opérationnelle du 40^e Régiment de Transmissions !

Devenir réserviste, c'est s'engager pour la défense de son pays sans pour autant devenir militaire de carrière. Vous pouvez ainsi concilier vie professionnelle et familiale, tout en consacrant quelques heures dans le mois aux activités de la réserve militaire. Vous bénéficierez d'une formation et d'un entraînement militaire spécifique, aurez accès à une solde et des indemnités dans les mêmes conditions que les militaires de carrière, avec des possibilités d'avancement. De même, vous aurez accès aux récompenses et décorations militaires.

Pour vous engager, rendez-vous sur :
<https://www.reservistes.defense.gouv.fr>

Pour en savoir plus vous pouvez contacter le 40^e régiment de transmissions :

BEH - Cellule recrutement
Quartier Jeanne D'Arc
Boîte Postale 70328
57126 Thionville Cedex
03 82 88 81 58
40rtrs-reserve.chef.fct@intradef.gouv.fr

Conditions d'intégration à la réserve opérationnelle :

- Avoir 17 ans révolus et moins de 36 ans ;
- Être de nationalité française ;
- Avoir effectué votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- N'avoir jamais été condamné soit à la perte de vos droits civiques et/ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle ;
- Posséder l'ensemble des aptitudes médicales requises ;
- Détenir votre diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).



ÉCONOMIE



→ La Balançoire

Épicerie vrac éco-responsable
26 esplanade de la Brasserie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ;
mercredi et samedi de 9h30 à 12h30.

☎ 09 82 55 75 01

www.labalancoire.eu

bonjour@labalancoire.eu

« LabalancoireYutz » sur Facebook



→ Jserenity

Conciergerie airbnb

☎ 06 51 55 60 32

www.jserenity.fr

contact@jserenity.fr



→ Marie Frantz

Vendeuse à domicile LR
Health & Beauty

☎ 06 72 89 11 98

mariefrantz.lr@gmail.com

« MarieFrantzLR » sur Facebook



→ Amina Jérôme

Conseillère en
Immobilier IAD

☎ 06 72 89 11 98

amina.jerome@iadfrance.fr

« Amina Jérôme IAD » sur Facebook



Erratum

Le numéro de téléphone d'Emmanuel Millet, conseiller immobilier SAFTI est le suivant : 06 22 44 40 41



Attention, changement d'horaires !

À compter du 9 août, et jusqu'au 6 septembre, le bureau de poste situé 1 esplanade de la Brasserie sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.



Gérez les réservations de vos enfants **EN LIGNE !**



RENDEZ-VOUS SUR :

WWW.VILLE-YUTZ.FR

Cliquez sur "ACCÉDER" dans le bandeau "Accédez à votre espace-citoyen" de la page d'accueil

Bouton de création d'un nouveau compte



Vous êtes parents d'élève ? Une nouvelle fonctionnalité est venue étoffer l'espace citoyen. Finis les appels téléphoniques, à partir de septembre tout se fait en ligne !

Afin de faciliter et de centraliser vos démarches, l'espace citoyen, véritable guichet en ligne, est accessible depuis le site internet de la ville.

Désormais l'inscription ou la modification d'inscription de votre (ou vos) enfant(s) à la restauration scolaire, aux activités périscolaires et aux mercredis éducatifs se fait uniquement en ligne, sans devoir contacter les services enseignement ou jeunesse comme c'était le cas jusqu'à présent.

Pour découvrir comment fonctionne ce nouvel outil de votre espace citoyen, il vous suffit de consulter le tutoriel en flashant le QR code en haut de cette page !



Formulaire de création d'un nouveau compte

La Ville organise des accueils périscolaires et une restauration scolaire, ainsi que des mercredis éducatifs. Bien qu'il s'agisse d'un mode de garde pour les parents qui travaillent, l'enfant est au cœur du projet d'accueil.

Les accueils et la restauration se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances) de 7h30 à 18h30.

Concernant les mercredis éducatifs, ils ont lieu durant la période scolaire (hors vacances) sur toute la journée.

Des activités sont organisées par le service scolaire, en collaboration avec les animateurs des centres périscolaires et l'appui technique d'associations sportives et culturelles de la ville.



AGENDA DES MANIFESTATIONS



14 JUILLET



Rendez-vous à l'aéroparc pour retrouver de nombreuses animations. Le spectacle pyromusical sur le thème de "La fusion Basse-Yutz / Haute-Yutz" débutera à 23h et sera suivi d'un Bal populaire animé par le groupe "Celebration".



→ 17 juillet au 14 août Yutz Plage

⦿ : Berges de la Moselle



→ 14 au 29 Août Kid's Park

🕒 : 14 h-20 h

⦿ : Esp. de la Brasserie



→ 21-Juillet Don du sang

Ass : Amicale des Donneurs de Sang

🕒 : 16 h

⦿ : l'amphY



→ 15-Août Vide grenier

Ass : Les Uns Les Autres

🕒 : 8 h

⦿ : Parking de l'Arc-en-Ciel



→ 25-Juillet Vide grenier

Ass : Les Uns Les Autres

🕒 : 8 h

⦿ : Parking de l'Arc-en-Ciel



→ 28-Août Soirée flammes

Ass : YAQA

🕒 : 18 h

⦿ : Quartier Ambanie



→ 30-Juillet Soirée tartes flambées

Ass : SYMEC

🕒 : 18 h-23 h

⦿ : Aéroparc

→ Caravane d'été Org : Département Moselle

🕒 : 10 h 45 - 21 h

⦿ : à définir



→ 11-Août Don du sang

Saison culturelle l'amphY

🕒 : 16 h

⦿ : l'amphY

Les travaux **DANS LA VILLE**



City stade Vieux Bourg

Le gazon synthétique a été changé. L'ancien gazon a été remplacé par un gazon d'une hauteur de fibre de 24 mm avec remplissage de sable de silice 0.55-1mm à raison de 28 kg par m². Les bandes de 4 m de large sont jointes par encollage. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise D.H.R.

Montant des travaux : 27 462,24 € TTC



Barbecues berges de la Moselle

Deux barbecues avec cuve en inox sur dalle béton ont été fournis et posés par l'entreprise Mobidif sur les berges de la Moselle.

Montant des travaux : 9 708,00 € TTC



TRAVAUX RÉALISÉS PAR NOS EMPLOYÉS



Remise en peinture

Afin de contribuer à l'embellissement du quartier, le garage de l'ancienne mairie de Haute-Yutz a été remis en peinture.

Montant des travaux : 1 745,48 € TTC



Installation d'une clôture

Afin de sécuriser le stade Bernard Vasquez situé rue de la Moselle, une clôture a été installée autour du terrain d'entraînement.

Montant des travaux : 12 792,77 € TTC



Traitement **AU BACILLE DE THURINGE**

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires, la Ville a mandaté une société spécialisée afin de réaliser une action de traitement au bacille de Thuringe sur les secteurs du Parc à Ballons, à la lisière et dans le parcours de santé, ainsi qu'au Val Joyeux.

Réalisée en mai et juin dernier, cette action consistait en la pulvérisation du produit par voie terrestre afin de recouvrir et enrober les bourgeons et feuilles de chêne consommés par les chenilles.



En complément de cette action, les services techniques ont également procédé à un traitement sur d'autres secteurs de la commune, afin de limiter les désagréments provoqués par les chenilles.

Mais qu'est-ce que le bacille de Thuringe ? C'est une bactérie qui infecte le système digestif des chenilles. Le premier produit commercial contenant du Bacille

de Thuringe a été lancé en France dès 1938. Cette bactérie se développe naturellement dans le sol, l'eau, l'air et sur le feuillage.

Elle est connue depuis le début du XX^e siècle pour son activité contre les larves de certains lépidoptères. Cette molécule est homologuée en agriculture biologique et non dangereuse pour l'homme.

En complément, l'INRAE propose un guide pour mieux connaître la processionnaire du chêne et s'en protéger disponible à cette adresse :

www.inrae.fr/actualites/guide-mieux-connaître-processionnaire-du-chene-sen-proteger

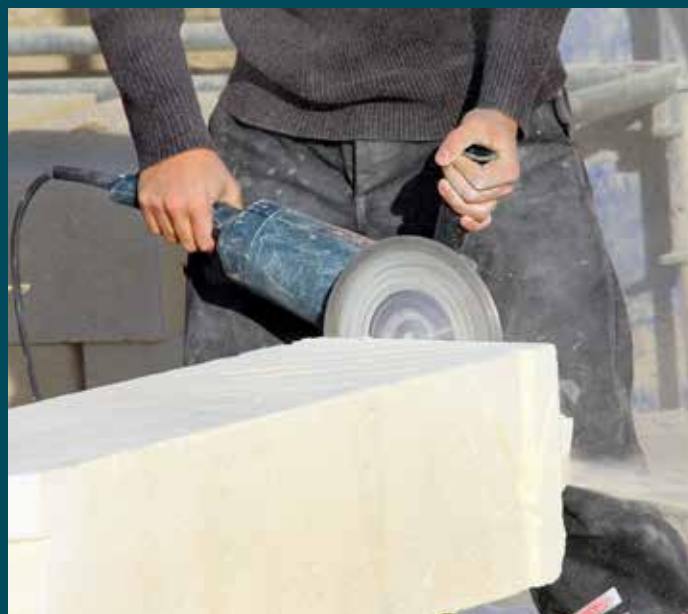


Lutte contre les nuisances sonores

Les règles concernant les bruits de voisinage ne provenant pas d'activités professionnelles ont été fixées par un arrêté en date du 9 mars 2007 : "Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits (...) les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition quelle que soit leur provenance."

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.





Une année pleine d'avancées

Après un an de mandat marqué par la crise sanitaire et les différents changements de fonctionnement liés aux différentes directives, certains projets aboutissent et de nouveaux démarrent.

Au début de l'année dans le Trait d'union, nous vous présentions ce qu'allait être les principaux investissements pour cette année.

S'agissant de l'aménagement de la ville, les travaux de l'extension de la salle de boxe, ainsi que la réfection des vestiaires du Stade Mermoz se termineront les prochaines semaines. Une pelouse synthétique a été installée sur le City-Stade rue du Vieux Bourg. Le projet de réhabilitation du Val Joyeux avance bien et la démolition avant sa reconstruction devrait intervenir en toute fin d'année.

La révision du PLU a été lancée, la suppression du Domaine des Bois entérinée, le bureau d'études pour l'aménagement de pistes cyclables a été missionné avec pour objectif de formuler des propositions pour la fin de l'année.

Le marché pour la réhabilitation du parcours de santé est lancé et les premiers travaux devraient démarrer en septembre. Des aménagements sont également en cours au sein de l'Aéroparc: tonnelles, arbres, etc...

Profitant de la longue période de vacances scolaires, des travaux vont être initiés sur plusieurs groupes scolaires, notamment au niveau de Pasteur où la rénovation énergétique des façades et des toits va démarrer. La réhabilitation des sanitaires de l'école Prévert ainsi que la clôture des écoles du groupe Scolaire Saint Exupéry, de la primaire Schuman et de Emile Fritsch sont également planifiés.

Concernant le périscolaire, un nouveau règlement a été validé permettant des modalités de réservation plus flexibles pour les parents et un mode de gestion plus efficient pour les agents. Aussi, les mercredis éducatifs continueront sur l'ensemble de la journée.

Par ailleurs, afin de sécuriser les bâtiments municipaux, le développement de la vidéoprotection est en cours, de même que la protection des agents de police municipale notamment par l'acquisition de caméras piétons.

De plus, malgré des contraintes techniques importantes, le déploiement de la fibre optique sur notre commune s'accélère.

Des campagnes de communication fortes ont également été menées afin de sensibiliser sur les gestes citoyens à tenir au quotidien notamment en matière de propreté et de gestion des déchets.

Enfin, nous avons fait le choix de maintenir des activités culturelles (à l'amphY ou à la salle Bestien) et estivales dans le respect des conditions sanitaires imposées par l'Etat de telle sorte à ce que petits et grands puissent trouver un peu de loisirs dans cette année particulière.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales, et au plaisir de vous croiser sur Yutz Plage.

Les membres du Renouveau Yussois,
renouveauyussois57@gmail.com

Un an après

Depuis maintenant un an, notre ville est gérée par l'équipe du Renouveau Yussois et nous avons notamment constaté le développement de la communication au sein de la ville. En revanche, nous observons des avancées très limitées en termes de projets. Cette année a certes été perturbée par les effets de la pandémie, toutefois, ce contexte a aussi offert des opportunités, qui n'ont été que trop peu exploitées. Ainsi, nous pouvons faire le bilan suivant :

- **L'aménagement de la Ville** : outre les projets que la majorité précédente avait débutés (aires de jeux, salle de boxe, parking Rue de la République), force est de constater qu'après 12 mois aux commandes de la Ville, peu de chantiers ont été lancés hormis des études comme celle concernant la réhabilitation du Val Joyeux, annoncé comme projet phare de la mandature, mais peu pertinent à notre avis.

- **La sécurité** : gérer une ville c'est assurer la sécurité de ses concitoyens au quotidien. Le dispositif mairie vigilante ou l'installation de deux panneaux STOP supplémentaires dans une zone 30 y contribuent quelque peu. Toutefois, les nombreux départs d'agents au sein de la Police Municipale ne vont pas dans le bon sens et révèlent un malaise important concernant la gestion du personnel communal.

- **La qualité de vie** : les commentaires sur la page Facebook de la Ville illustrent la dégradation du mobilier urbain et les déchets abandonnés. Ainsi, une campagne de sensibilisation et une opération de nettoyage par les citoyens ont dû être lancées. Même si cette initiative est positive, cela démontre néanmoins que la propreté et l'embellissement de la ville doivent être fortement revus !

- **L'économie** : L'économie du territoire a souffert de la crise sanitaire. Le Plan de Relance du Gouvernement a été mis en place afin d'aider à la relance, tout en orientant les investissements vers la transition écologique. Or, les possibilités de ce plan ont été exploitées de façon limitée alors que notre groupe a émis des propositions à plusieurs reprises.

- **Les associations** : la Ville de Yutz a la chance d'avoir un tissu associatif dense. Dans cette période difficile, il nous semblait important de soutenir celles qui avaient un intérêt général. Pourtant en 2021, les subventions ont été arbitrairement réduites de moitié pour de nombreuses associations et un second versement reste pour l'instant hypothétique. Cette mesure est dommageable pour les citoyens bénéficiant du travail des associations au niveau social, culturel ou sportif.

En conclusion, cette gestion peine à surmonter les impacts de la crise sanitaire et à préparer Yutz aux besoins des villes de demain. Notre groupe continuera à écouter, analyser, proposer des solutions alternatives dans l'intérêt de tous.

Nous vous souhaitons un bel été.

Mobilités... se mobiliser !

Cette nouvelle séquence électorale s'est caractérisée par le faible intérêt des électeurs et par conséquent d'une mobilisation insuffisante au regard des enjeux pourtant majeurs.

Conséquence d'un contexte de sortie progressive de crise sanitaire ? d'un brouillage des discours, entre ceux qui utilisent ces élections territoriales comme tribune à leurs thématiques nationales et le message de « sortants » qui étalent, en guise de bilan, leur concours de découpage de rubans d'inauguration ?

Néanmoins, quelques thématiques peuvent mettre en perspective et cohérence l'organisation décentralisée de nos territoires emboîtés : communes, agglomération, département, région. Parmi celles-ci, et de manière prégnante, la question des mobilités constitue un sujet important, qui touche chacun d'entre nous.

Ainsi, lorsque le transport des personnes est subventionné à 75%, la gratuité des transports urbains et TER peut être envisagée. De même, la réouverture des « petites gares » (dont celle de Yutz), au service d'un maillage de proximité, peut apporter une partie de la réponse à l'impasse du « tout-automobile », dont nombre de nos concitoyens, en particulier travailleurs frontaliers, subissent au quotidien l'impact sur leur qualité de vie.

La perspective du développement du BHNS (bus à haut niveau de service) va mobiliser fortement la politique locale, municipale et d'agglomération. La traversée de Yutz de ce nouveau mode de transport questionne l'aménagement de notre ville : comment concilier la mise en place de « sites propres », le maintien de places de stationnement en nombre suffisant, le développement de pistes cyclables, tout en préservant la circulation de ceux dont le motif et la destination ne peuvent être conciliés avec l'organisation des transports en commun actuellement envisagés ?

Les déplacements liés à la formation et à l'emploi nécessitent une mobilité forte pour une insertion réussie. De même s'impose le devoir de se préoccuper de ceux qui ne sont pas autonomes dans leurs déplacements, pour consulter, faire leurs courses, retrouver leurs proches... Les récents errements du Smitu et le fiasco des modifications des lignes de bus constituent à cet égard un précédent fâcheux.

Réfléchir la mobilité de demain relève d'un devoir environnemental, social et économique. L'impact sur l'aménagement de notre ville et sur la qualité de vie, de tous et de chacun, nécessite une démarche de transparence, d'information et de concertation dont les contours restent encore à définir.

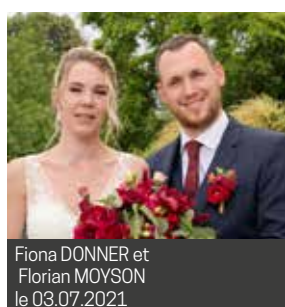
Un bel été à toutes et tous...

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »

Naissances



Mariages



Baptême



Noces de Diamant



Décès

- 11.04 Stéphanie KOEHLER née GRÜN
- 15.04 Annick MANDRIÉ née MILLET
- 18.04 Yolande KLEIN
- 20.04 Philippe EHRMINGER
- 26.04 Roland BAUÉ
- 28.04 Lysiane LEBLANC née ALLARD
- 5.05 Bernard FRIDE
- 7.05 André FAUCONNIER
- 8.05 Marguerite GIUDICI née DALSTEIN
- 9.05 Bernard TROGNON
- 10.05 Hélène GONTHIER née BALL
- 10.05 Emmanuelle TORRETTI
- 14.05 Saveria MAISTO née OZZOLA
- 14.05 Daniel DUFOUR
- 17.05 Raymond BERTON
- 21.05 Guy VIGNARD
- 21.05 Estelle HOMBOURGER née TRIDANT
- 23.05 Antonio LIOTTA
- 26.05 Frédéric GRIESS
- 27.05 Fabienne ZACCHI
- 30.05 Monique BAYER née GASPARD
- 1.06 Rodolphe GENSER
- 2.06 Benjamin BENOIT
- 5.06 Joël FLECK
- 6.06 Anne SONDAG née FISCHER
- 12.06 Pierino SORO
- 13.06 Antonia SIROLLI née ROSSI
- 16.06 Jean-Pierre AUBRUN

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus longtemps et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?

Plusieurs formules s'offrent à vous : une fête familiale en présence des élus et de la presse, ou le renouvellement de vos vœux au salon d'honneur, marqué par le discours d'un élu et la présence de la presse.

À noter : si votre anniversaire de mariage avait lieu durant le confinement, il vous est encore possible de bénéficier d'une des formules ci-dessus !

Pour tout renseignement :

Mairie de Yutz - Direction de la solidarité
93 rue du Président Roosevelt
57970 YUTZ
☎ 03 82 82 26 15

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi, 8 h-12 h et 13 h 30-17 h
Fermé le jeudi matin

PERMANENCES :



→ Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou ww.3237.fr)



→ Infirmiers(ères)



A partir du 03.07	David SPODEN	06 81 33 89 37
A partir du 10.07	Lauren POULAIN	06 48 37 73 81
A partir du 17.07	Meggane LEGLEN	06 23 39 05 68
A partir du 24.07	Céline STEINHAUER	06 70 00 79 12
A partir du 31.07	Isabelle BAUM	03 82 86 03 93
A partir du 07.08	Audrey BIANCONI	06 23 39 05 68
A partir du 14.08	Audrey ROEDER	06 81 33 89 37
A partir du 21.08	Magalie DERECH	06 67 21 22 44
A partir du 28.08	Marjorie BLANRUE	03 82 54 24 52
A partir du 04.09	Bruno CARRE	03 82 59 46 59



→ Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliatrice de justice, se tiendront mercredi 4 août de 9 h à 11 h 30 et jeudi 19 août de 14 h à 16 h 30 à la mairie annexe, 34 avenue du Général de Gaulle.

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour toute demande de rendez-vous.

→ Mairie



107 Grand' rue
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex
Tél : 03 82 82 26 82
www.mairie-yutz.fr
yutz@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h
9h - 12h le samedi (État civil uniquement)

→ Mairie annexe Saint-Exupéry



34 avenue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 82 26 82

→ C.C.A.S



93 rue du Président Roosevelt
Tél : 03 82 82 26 15

→ Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz



67 rue du Stade
Tél : 03 82 56 43 00

Agence postale

Horaires d'ouverture :

13 h 30 – 17h le lundi
9 h – 12 h / 13 h 30 – 17h du mardi au vendredi
9 h – 12 h le samedi

→ Ateliers municipaux



2 rue de la Barrière
Tél : 03 82 82 26 89

→ Police municipale



Espace Commandant du Peuty
107 avenue des Nations
Tél : 03 82 56 15 34

AUX BERGES DE LA MOSELLE

Du 17 JUILLET
au 15 AOÛT
2021

YUTZ PLAGE

AU PROGRAMME :

DU 17 AU 23 JUILLET
CULTURES URBAINES

DU 24 AU 30 JUILLET
BIEN-ÊTRE ET CRÉATIVITÉ

DU 31 JUILLET AU 6 AOÛT
ARTS DU CIRQUE

DU 7 AU 13 AOÛT
NATURE ET ENVIRONNEMENT

WEEK-END DE CLÔTURE
LES 14 ET 15 AOÛT



TOUT LE PROGRAMME SUR :
WWW.VILLE-YUTZ.FR

